



Siège social
3 Rue Dreyfus Dupont
57050 METZ

FACTURE
Tenant lieu de Convention simplifiée

N° Facture	Date Facture	N° Convention	N° Offre	10/04/2026
541-FAE-E2134	20/04/2026	541-CV-32506	541-OF-37578	VN

Intitulé de la formation : **Formation à la Sécurité du Personnel des Entreprises Extérieures - Niveau 1** **LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - INDUSTRIE ET BATIMENT -LIP NANCY**

Nombre jour(s) : **1** Concernant : **1** personne(s) **199 RUE JULIE VICTOIRE DAUBIÉ**

Dates de l'action : **10 avril 2026** **54100 NANCY**

Lieu de formation : **Au quartier des entrepreneurs de LUDRES**

Frais pédagogiques HT : **125,00 €** Frais location : **0,00 €** Frais déplacement : **0,00 €** Coût horaire TTC unitaire : **21,43 €**

Nature de l'action : **Entretien ou perfectionnement des connaissances**

Modalités de mise en oeuvre : **Stage présentiel** Sanction de la formation : **Attestation de formation**

Détails des prestations	Dates de séances	Nbr Heures	Montant H.T.
Formation à la Sécurité du Personnel des Entreprises Extérieures - Niveau 1 concernant 1 personne(s) du 10 avril 2026	10 avril 2026	7,00	125,00
Monsieur SONGNE KINSLEY			

BDC : 2026-04-0102	TOTAL H.T.	125,00 €
MERCI DE LIBELLER VOTRE REGLEMENT A L'ORDRE : ERTF - 3 Rue Dreyfus Dupont - 57050 METZ ET d'indiquer le N° de la Facture SUR votre règlement.	TVA 20%	25,00 €
NDA : 41570151457	TOTAL T.T.C. :	150,00 €
N° TVA intracom. client :FR77879428050	ACOMPTE :	0,00 €
SIRET client :87942805001004	NET A PAYER :	150,00 €

Facture tenant lieu de convention simplifiée conforme à l'article L6353-2 suivant circulaire DGEFP n° 2006-10 du 16 mars 2006 et selon Ordonnance n° 2005-731 du 3 juin 2005 (parution au J.O. du 1 juillet 2005)

Facture net et sans escompte. Conformément à la loi N° 80335 du 12/05/1980, les présentes marchandises font l'objet d'une réserve de propriété jusqu'au paiement intégral du prix. Cette clause est réputée inscrite lorsqu'il s'agit de prestations de service. Le taux de TVA appliqué est celui en vigueur à la date de la facture. L'absence de règlement à la date d'échéance entraîne dès le lendemain de l'échéance l'exigibilité de plein droit sans rappel de pénalités de retard au taux égal à 3 fois le taux d'intérêt légal. Clause pénale : le non paiement de la facture à l'échéance entraîne de plein droit l'exigibilité d'une indemnité à titre de dommages et intérêts égale à 10 % du montant dû. Frais de recouvrement : indemnité forfaitaire de 40€.

Date d'échéance 20/05/2026 **Virement**

RIB	Code	Code	N° Compte	Clé RIB	Agence de domiciliation
	30087	33380	00020652901	03	METZ
IBAN	FR7630087333800002065290103			BIC	CMCIFRPP

SAS au capital de 7 622,44€ Siret 404 337 891 00133 RCS Metz